

COMITÉ DE SUIVI N° 4 BÉCANCOUR-QUEST

Présentation annuelle

Décembre 2025



TABLES DES MATIÈRES

1. Rappel : présentation du Questerre et du territoire couvert par le comité
2. Règlements du Québec et modifications à la Loi
3. Entretien et surveillance
4. Mesures de sécurité
5. Historique des travaux réalisés sur la licence 2006PG907
6. Captage et stockage du carbone (CSC)
7. Contact

RAPPEL: PRÉSENTATION DE QUESTERRE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui vise à développer des projets à faibles émissions.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

MISSION

- Grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation dans la production et l'utilisation responsables de l'énergie, Questerre vise à soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement.

VISION

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société.
- Questerre est engagée à faire preuve de transparence et à respecter l'opinion de la communauté.
- Questerre tient à souligner un rapport révisé par des pairs (l'étude CIRAIG) confirmant que les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses opérations potentielles seraient environ 75 % inférieures à celles des autres sources actuelles de gaz naturel au Québec. Cette avancée souligne notre potentiel de réaliser une première mondiale, renforçant le rôle du Québec en tant que leader dans la transition énergétique mondiale. Le rapport, commandé par l'Association québécoise de l'énergie, visait à évaluer et comparer les impacts environnementaux du cycle de vie de diverses chaînes d'approvisionnement en gaz naturel au Québec, incluant l'initiative *Clean Gas* de Questerre.

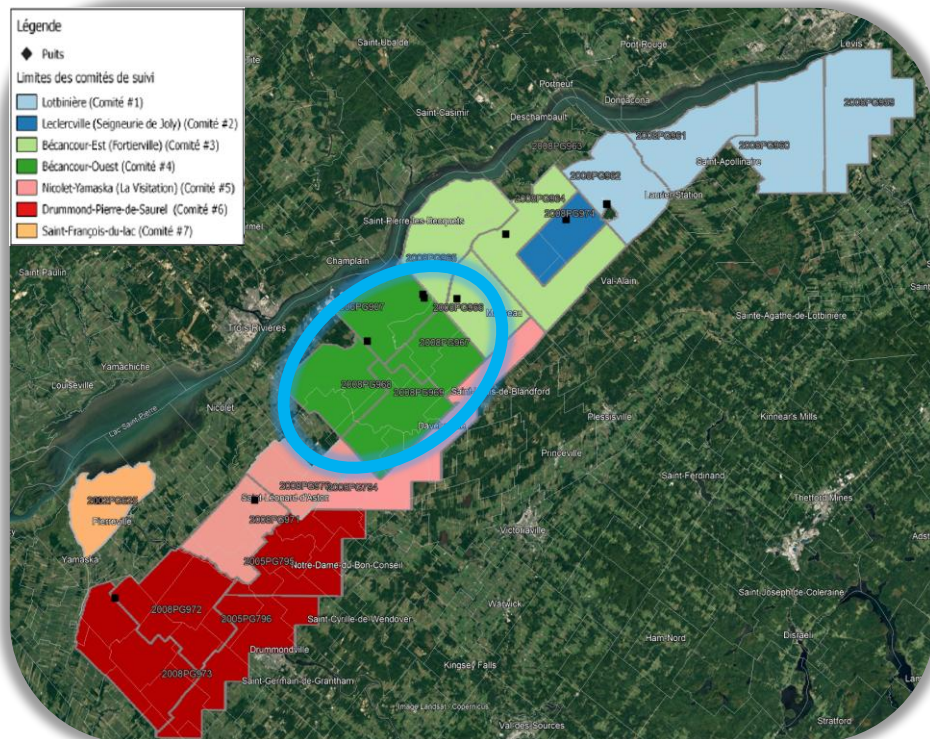


RÈGLEMENTS DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La loi visant principalement à mettre fin à l'exploration et à la production pétrolières et au financement public de ces activités

L'article 28 de la loi sur les hydrocarbures prescrit que « le titulaire d'une licence d'exploration constitue un comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble du projet d'exploration ».

Questerre souhaite informer sur ses travaux et répondre à vos interrogations et vos préoccupations.



- Questerre est **l'opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **trois puits** sur la licence 2006PG907.
- Questerre possède et assure la maintenance de 100 % de ses puits rattachés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.

Le comité **Bécancour-Ouest** regroupe les licences d'exploration:

- **2006PG907** (144,24 km²)
- **2008PG967** (117,81 km²)
- **2008PG968** (160,29 km²)
- **2008PG969** (171,57 km²)

TERRITOIRE COUVERT PAR LE COMITÉ

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE



- Questerre a surveillé les puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouvent les puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Le rapport d'inspection annuel de 2024 a été déposé sur le site web (section dédiée aux membres du comité). En janvier 2026, nous y ajouterons les nouveaux rapports d'inspection et vous aviserons par courriel.
- Le gouvernement a foré quelques puits hydrogéologiques sur le site à des fins de contrôle des eaux souterraines, sous la supervision et la surveillance continues de Questerre.

MESURES DE SÉCURITÉ



- Inspections hebdomadaires du site et des puits (A283, A252 et A277) par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour des deux puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.
- Questerre continue d'assurer et de gérer sa propre garantie financière pour sa part des obligations d'abandon, afin de s'assurer que des fonds suffisants sont réservés pour répondre à toutes les exigences futures de fermeture et de remise en état des sites.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus et fermés temporairement avec l'approbation du MEIE.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUIT A252



Année	Description
2009	Aménagement d'un site de forage sur le territoire. ▪ <u>Superficie initiale:</u> 1 hectare
2006	Forage (puits verticale).
2008	Complétion et évaluation.
2009	Remise en état de 70% de la superficie initiale du site et du chemin d'accès.
2019	Elimination de la pression détectée à la tête du puits dans le cadre du programme d'inspection.
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A252 – suite



HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS 277



Année	Description
2009	Aménagement du site de forage multi-puits sur le territoire. ▪ <u>Superficie initiale:</u> 1 hectare
2009	Forage (puits horizontal).
2010	Complétion et évaluation.
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.
2024	Dépôt de la demande pour un projet pilote de captage et stockage de carbone auprès du MEIE.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A277 – suite



HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A283



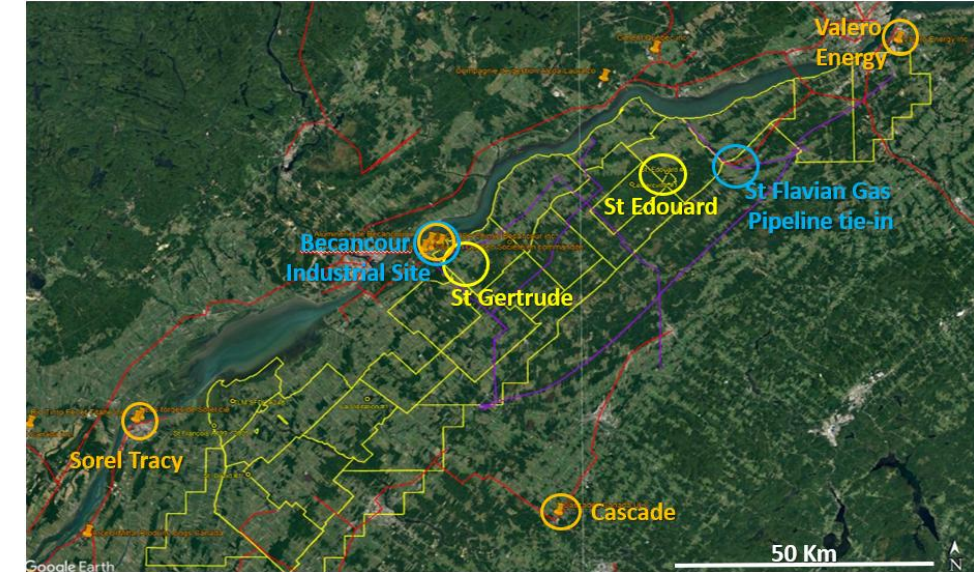
Année	Description
2009	Aménagement du site de forage multi-puits sur le territoire. ▪ <u>Superficie</u> : 150 m x 160 m + aire d'entreposage de sol arable (8 600m²)
2009	Forage (puits horizontal non complété)
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.
2024	Dépôt de la demande pour un projet pilote de captage et stockage de carbone auprès du MEIE.

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE PUITS A283 – suite



Une nouvelle opportunité pour le Québec pour le captage et le stockage de carbone (CSC)

- Au Québec, les réservoirs de stockage de carbone sont plus prometteurs que les réservoirs de gaz naturel conventionnels.
- Le gouvernement du Québec recherche des projets pilotes pour le stockage du carbone dans le cadre de la loi 21.
 - Questerre collabore avec le MEIE au développement de projets mutuellement bénéfiques, y compris des projets de CSC.
 - En février 2024, Questerre a soumis une demande au MEIE pour un projet pilote de CSC de 40 millions de dollars – Évaluation en cours par le MEIE.
- L'emplacement final du projet pilote devra tenir compte de la proximité avec les grands émetteurs de dioxyde de carbone au Québec offrant le potentiel d'accepter du CO₂ et de fournir du gaz hydrogène en retour grâce à des connexions directes avec les consommateurs par pipeline.
- Un emplacement pilote près de Bécancour est situé à proximité de trois des dix plus grands émetteurs de dioxyde de carbone au Québec.
 - Potentiel d'accepter du CO₂ et de fournir du gaz hydrogène en retour via des connexions directes par pipeline avec les consommateurs.
- La mise en œuvre du projet pilote sur nos sites dans les régions de Bécancour ou Saint-Édouard, sous réserve de :
 - Une évaluation détaillée de la faisabilité ;
 - Un financement ;
 - L'approbation finale par le ministère.



Le projet comprend :

- des puits d'injection
- des puits de surveillance

Le suivi, la mesure et la vérification incluront l'évaluation de la capacité de stockage, de la rétention, de l'injectivité, de la gestion de la pression, etc.

Conçu pour passer directement à des opérations commerciales en cas de succès.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Comité Bécancour-Ouest (# 4)	
Comité 4 – Rapport annuel 2024	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2024 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2024 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 4 – Rapport annuel 2023	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Novembre 2023 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 4 – Rapport annuel 2022	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Présentation	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2022 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Comité 4 – Rapport annuel 2021	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Septembre 2021 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 4 – Rapport annuel 2020	Télécharger ↓
Rencontre – 8 décembre 2020 – Compte-rendu	Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2020 – Présentation	Télécharger ↓
Comité 4 – Rapport annuel 2019	Télécharger ↓

- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.

CONTACT

Pour toutes questions sur le Comité de suivi ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com